

Canicule et électricité

Pendant la canicule, les systèmes de ventilation et de climatisation marchent à plein régime. En Juillet la demande a été de 3% supérieure à un mois de Juillet normal.

Or, parallèlement, un certain nombre de réacteurs nucléaires situés en bord de fleuve, ont dû tourner plus lentement ou s'arrêter, pour cause de sécheresse, afin de ne pas réchauffer anormalement l'eau et perturber ainsi faune et flore.

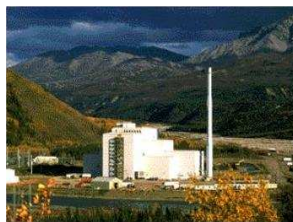
Donc EDF a dû importer, de Suisse et d'Italie, au taux fort (2 à 3 fois la moyenne du marché), de l'électricité pour assurer... ses importations.

Avec le réchauffement de la planète (canicule en été et hiver froid) on peut se demander si le parc nucléaire français en bord de fleuve est bien adapté.

Le retour du Charbon

Avec la crise pétrolière, les difficultés du nucléaire, le charbon redevient une énergie précieuse. L'Italie, les Etats-Unis construisent des centrales à Charbon. Rien à voir avec les usines fumantes et poussiéreuses du siècle dernier.

Sur le sujet, un document intitulé "Charbon propre, Mythe ou réalité?" peut être téléchargé: ecologie.gouv.fr/article.php?id_article=6256



Site Natura 2000 marais du Grand Hazé

C'est fait: par arrêté ministériel, signé par le Ministre de l'Ecologie et du DD, les marais du Grand Hazé dans l'Orne ont le statut Natura 2000.

Article 1 Est désigné sous l'appellation « site Natura 2000 marais du Grand Hazé » (zone spéciale de conservation FR 2500092) l'espace délimité sur la carte au 1/25 000 ci-jointe, s'étendant sur une partie du territoire des communes suivantes du département de l'Orne : Bellou-en-Houlme, Briouze.



Article 2 La liste des types d'habitats naturels et des espèces de faune et de flore sauvages justifiant la désignation du « site Natura 2000 marais du Grand Hazé » figure en annexe au présent arrêté.

Cette liste ainsi que la carte visée à l'article 1er ci-dessus peuvent être consultées à la préfecture de l'Orne, à la direction régionale de l'environnement de Basse-Normandie ainsi qu'à la direction de la nature et des paysages au ministère de l'écologie et du développement durable.

Incidents à Flamanville

Deux incidents à la centrale nucléaire de Flamanville depuis le 14 août.

Tout d'abord, suite à l'arrêt programmé depuis le 5 août, du réacteur n°1, une vanne théoriquement fermée avait été retrouvée ouverte.

Une semaine après, une dizaine de centimètres d'eau de mer ont envahi la salle des machines de ce même réacteur n° 1. On avait oublié de refermer une trappe et l'eau s'est infiltrée à marée haute. EDF affirme que cet incident a été sans conséquence. Il n'a pas été déclaré à l'autorité de sûreté nucléaire car...il n'est pas prévu!!!



L'Europe et le train

Le "Livre blanc sur les transports", nouveau document de référence de la politique européenne en ce domaine a été rendu public au début de l'été. Jacques Barrot, commissaire européen aux transports, précise que ce document révisé le livre blanc de 2001. En particulier les coûts de la congestion chronique des routes, qui étaient évalués à 80 milliards d'euros par an en 2010, ont déjà atteints en 2005 les 100 milliards, soit 1,1 % du PIB européen ! Le livre blanc 2006 propose donc de réorienter une partie du transport routier de longue distance vers le fer, la mer ou les fleuves, la route restant privilégiée pour les courtes distances. Pour J. Barrot le dilemme est de continuer à développer la mobilité, clé du développement économique de l'Europe, sans qu'elle n'entraîne de nouvelles dégradations environnementales et des gaspillages d'énergie. Le rail doit être le champion des longues distances pour le fret. Chaque fois que la concurrence dans le ferroviaire est instaurée, il reprend des parts de marché. Réflexions et projets que l'on aurait aimé lire et voir mettre en action dans les années 80.

Méditerranée menacée par la plus grande catastrophe écologique de son histoire,

a assuré un ministre libanais, à la suite du déversement dans la mer de près de 15.000 tonnes de mazout d'un réservoir bombardé au Liban. "Près de 15.000 tonnes de fioul se sont déversées dans la mer et c'est incontestablement la plus grande catastrophe écologique qu'a connue la Méditerranée", a assuré samedi M. Yacoub Sarraf. Selon lui, entre 8.000 et 10.000 tonnes se sont déposées sur les côtes libanaises, alors que 5.000 autres se sont répandues en mer. Et il faudra des mois et des dizaines de millions de dollars pour nettoyer la côte, après le retour au calme.

Une association de défense de l'environnement au Liban, "Green Line" --"La Ligne verte"--, a également mise en garde contre "la pire crise écologique de l'histoire libanaise", ajoutant que les autorités ne peuvent y faire face sans une aide extérieure.

La marée noire touche aujourd'hui le tiers de la côte libanaise, soit 70 sur 220 km. Les galettes de pétrole ont atteint la rive entre Jiyé, à quelque 25 km au sud de la capitale, et Beyrouth, et entre Tabarja à Chekka, au nord, et les plages et les rochers sont maculés de mazout. Le port historique et touristique de Byblos, à 40 km au nord de Beyrouth, est pris dans une gangue noire et gluante, qui a tué poissons et crustacés. "Jusqu'à présent, les grands accidents écologiques ont eu lieu dans les océans et c'est la première fois qu'une marée noire se produit dans une mer fermée. Il ne faut pas se faire d'illusions, elle risque d'avoir des conséquences terribles non seulement sur le Liban mais sur tous les pays de la Méditerranée orientale", a assuré le ministre. Selon lui, le nettoyage des côtes libanaises devrait coûter entre 45 et 50 millions de dollars et pourrait être terminé d'ici l'été prochain. Outre la marée noire, a souligné M. Sarraf, l'incendie des réservoirs de Jiyé a entraîné une pollution atmosphérique qui a atteint Beyrouth. "Aujourd'hui, le nuage toxiques s'étend sur 30 km", a-t-il assuré.

extrait de "Orange"

EPR Flamanville

Le réseau "Sortir du nucléaire" qui fédère 756 associations et le CRILAN ont déposé devant le T.A. de Caen un recours en annulation contre les travaux préparatoires à la construction du réacteur EPR de troisième génération à Flamanville. Le permis de construire à été délivré par le préfet de la Manche le 4 août dernier. Or le résultat de l'enquête administrative, qui s'est terminée fin juillet, n'est toujours pas connu.

Le projet ne respecte pas le code de l'urbanisme et en particulier la loi "littoral".

Les associations notent également que l'étude d'impact produite par EDF avec la demande de permis de construire n'a pas été mise à disposition du public. Elles déplorent en outre le "saussionnage" du dossier puisque l'EPR doit faire l'objet de nombreux permis de construire successifs: la nouvelle canalisation de 500 m en mer, destinée à rejeter les effluents de l'EPR n'est pas dans le permis de construire du 4 août. Le réacteur lui-même doit être construit à partir de 2007.

Pics d'Ozone

L'Ozone (O₃) est un polluant secondaire issu de plusieurs réactions chimiques à partir de polluants primaires. Ces réactions nécessitent le rayonnement intense du soleil; on parle de pollution photochimique.

Les composés organiques volatiles (COV) réagissent avec le NO pour donner du NO₂ sans intervention de l'Ozone qui va donc s'accumuler provoquant "un pic d'Ozone".

Pendant la canicule plusieurs pics d'Ozone ont affecté la Basse-Normandie au-delà de la valeur de 180 µg/m³, seuil d'information et de recommandation de la population. Des communiqués de presse venant de la préfecture ont recommandé aux personnes sensibles (enfants, asthmatiques, insuffisants cardiaques ou respiratoires chroniques) d'éviter toute activité physique intense, de fuir la fumée de tabac, de respecter scrupuleusement les prescriptions de leur médecin.

Les communiqués recommandaient en outre "de limiter l'usage des véhicules à moteur, au strict nécessaire". En effet, les polluants primaires à l'origine de l'Ozone sont essentiellement issus de la circulation automobile.

D'ailleurs, pendant la même période, dans la vallée du Rhône, de Lyon à Marseille, les automobilistes étaient invités à diminuer de 10 à 20 Km/h leur vitesse.



